

Garde d'enfants : la convention collective ESAP et ses spécificités

En savoir +
et s'inscrire



 **Distanciel** |  **Formation continue**

Formation dédiée à la garde d'enfants à domicile : en deux jours, maîtrisez cadre juridique, contrats, organisation du temps de travail et bonnes pratiques RH pour sécuriser vos interventions et optimiser la qualité de vos services.



POUR QUI ?

- Dirigeants et responsables de structures



DURÉE

- 14 heures



TARIFS

- **Frais pédagogiques :**
 - Adhérent Fédésap : 720 € HT
 - Non-adhérent Fédésap : 900 € HT
- Tarif intra sur devis



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Inscription en ligne** via notre formulaire dédié.
- **Délais d'accès :** Inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

OBJECTIFS

- **Maîtriser le cadre juridique** applicable à la garde d'enfants à domicile au sein des entreprises de services à la personne.
- **Sécuriser les pratiques RH et contractuelles** pour réduire les risques juridiques et améliorer l'organisation interne.
- **Professionaliser la gestion des intervenants** afin d'optimiser la qualité du service et la relation avec les familles.

Programme

JOUR 1

CADRE GENERAL ET CONTRATS DE TRAVAIL EN GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Approche générale du droit du travail dans les services à la personne

- Présentation des sources de droit
- La convention collective des entreprises de services à la personne
- Architecture et champ d'application
- Focus sur les nouveautés récentes

Les contrats de travail en garde d'enfants

- Le recrutement
- Les spécificités du recrutement et la présentation aux familles
- CDI
- CDI intermittent (CDIi) et intérêt dans la garde d'enfants
- CDD (remplacement, accroissement d'activité)

Classification et rémunération

- Grille de classification
- Rémunération
- Prévoyance

L'organisation du travail en garde d'enfants

- Lieu d'intervention au domicile des familles
- Zone géographique
- Temps de trajet
- Temps entre deux interventions

JOUR 2

TEMPS DE TRAVAIL ET GESTION RH EN GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Le temps de travail et ses spécificités en garde d'enfants

- Temps partiel et heures complémentaires
- Dépassements d'horaires liés aux besoins des familles
- Temps de présentation aux familles et rémunération
- Travail de nuit et présence nocturne

Repos, congés et absences

- Congés payés et modalités de pose en contexte multi-clients
- Jours fériés et travail du dimanche

Annualisation du temps de travail

- Accord de branche du 13 octobre 2016 / aménagement du temps de travail
- Compteurs d'heures

Discipline et rupture du contrat de travail

- Sanctions disciplinaires
- Modes de rupture
- Préavis
- Rupture conventionnelle
- Rupture anticipée du CDD

Financements possibles*

→ OPCO • AGEFICE

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds

INDICATEURS 2026 - Non applicables (nouvelle formation)



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

INDICATEURS 2025 : Non applicables (nouvelle formation)